Subject: PEAUX DE BÊTES ET MAILLOTS DE BAIN | FUR SKINS AND SWIMWEAR



PEAUX DE BÊTES ET MAILLOTS DE BAIN

Click here for English

Qui dit BEST^[1] / Building Energy Saving Together, dit températures basses en hiver et chaudes en été. Clairement, le Greening vaut bien une messe!

Cependant - n'en déplaise à l'OIL - votre nationalité n'est pas un facteur déterminant de votre capacité à vous adapter à cette situation désagréable. Que vous soyez grec ou suédois, en santé et sécurité au travail, votre température corporelle doit demeurer constamment à 37°C, quel que soit le métier que vous exercez.

Ainsi, si aujourd'hui votre situation de travail est :

- inconfortable (yous avez froid / yous transpirez fortement), ou bien
- très inconfortable : vous commencez à frissonner / vous avez des bouffées de chaleur, tout s'explique !

Car en fait, l'origine de votre inconfort thermique se trouve dans votre environnement de travail, situation à laquelle la Commission européenne peut toutefois remédier. Effectivement, en tant qu'employeur, elle doit adapter l'ambiance thermique sur les lieux de travail à chaque poste de travail. Et ceci en veillant au bon équilibre des six paramètres (et pas moins) suivants :

- la température de l'air.
- 2. l'humidité de l'air,
- 3. le ravonnement thermique
- 4. la vitesse de l'air,
- 5. l'influence du vêtement et
- 6. la charge physique à accomplir

Seul couac (de taille) pour résoudre ce casse-tête : votre employeur (ou plutôt la DG HR) a le devoir d'effectuer une analyse des risques de l'ambiance thermique dans chaque bâtiment. Or, c'est peut-être trop demandé en ces temps de pénurie de personnel et de budget pour le site Luxembourg.

Toutefois, nous vous appelons à contribuer constructivement à une ambiance plus agréable !

Que pouvez-vous faire ?

- Appeler le dispatching (32220) et demander trois mesures au titre de l'ambiance thermique pour procéder aux corrections nécessaires : la température de l'air, l'humidité de l'air et la vitesse de l'air.
- Si votre ressenti n'évolue pas après cette intervention, vous adresser directement l'OIL SST (OIL-SST@cc.europa.eu) en nous mettant en copie (REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@cc.europa.eu)
- Sans succès, transférer votre message au CSHT[2] (EC-CSHT-LUX@ec.europa.eu). Nous vous assisterons pour ce faire.

Autres conseils de prévention

- Vérifiez si votre bureau se trouve sur/sous une bouche de ventilation. Dans ce cas, vous pouvez demander la réorientation de votre poste de travail à OIL.
- Si l'ambiance thermique actuelle est un facteur de risque pour votre état de santé, demandez la formule télétravail à 100% au Service médical.

En agissant de la sorte, vous éviterez toute mesure palliative conduisant à l'engagement de votre responsabilité, telles que la mise en place d'un chauffage d'appoint, climatiseur mobile ou encore le bouchage des conduits de ventilation.

Et vous aiderez l'USFL à aller plus loin en vue de meilleures conditions de travail pour tous.

[1] Ensemble de mesures de sobriété énergétique. L'Administration peut varier entre des fermetures ponctuelles de bâtiments et moins de décalage entre températures en dehors et en dedans d'un bâtiment. L'USFL souscrit aux efforts de réduire l'empreinte écologique, mais dans une mesure qui n'empêche pas le personnel de travailler dans un certain confort thermique.

[2] Comité paritaire de Sécurité et d'Hygiène au Travail Luxembourg.

Nous vous offrons ce que nous sommes réellement, ni plus ni moins





UNION SYNDICALE FEDERALE





Vos représentants :

 BECH et T2;
 OP;
 CPE;
 Gasperich;

 P. ALMA
 M. COLLIGNON
 J. MECHIN
 N. FETTAH

C. PALADINO S. KARDARAS P. VAKONDIOS

Union Syndicale Fédérale Luxembourg est une des organisations reconnues représentant officiellement le personnel de la Commission Européenne.

Vous recevez des communications de l'Union Syndicale Fédérale Luxembourg parce que vous travaillez dans les institutions européennes et que vous êtes donc inscrit dans son répertoire officiel. Se désabonner – Déclaration de confidentialité



FUR SKINS AND SWIMWEAR

Cliquez ici pour le français

BEST[1] or Building Energy Saving Together stands for lower office temperatures in winter and hotter workspaces in summer. Clearly the Green Deal is well worth a Mass!

And no offense to OIL, but your nationality plays no role in assessing your ability to adapt to such unpleasant situation. In fact, whether you are Greek or Swedish, in health and security at work your body temperature should remain constant at 37°C, regardless of job profile.

Therefore, if your working situation is:

- uncomfortable (you are cold / you are heavily sweating),
- very uncomfortable: you are shivering / you are sweltering: do not despair!

A. KYRAMARIOS

Your thermal discomfort is caused by your working environment, which the European Commission can remedy. Indeed, as an employer, it must adapt the thermal environment at the workplace to each workstation, whilst ensuring an accurate balance between the following six parameters (and not less):

- 0. air temperature,
- 1. air humidity,
- 2. thermal radiation,
- 3. air speed.
- 4. impact of clothing and
- 5. the physical load to be accomplished for your job.

Only (significant) impediment to solving this puzzle: your employer (or rather DG HR) must carry out a risk analysis of the thermal environment, for its entire building stock: action never taken by the Administration. Shortage of staff and budget for Luxembourg? However, we invite you to contribute constructively to a more agreeable ambience!

What can you do?

- Call dispatching (32220) and ask for three measurements of the thermal environment for necessary corrections: air temperature, air humidity and air speed.
- If you feel no change after this intervention, submit a complaint to OIL SST (OIL-SST@ec.europa.eu) and put us in copy (REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu).
- If this is not successful, forward your message to the CSHT^[2] (EC-CSHT-LUX@ec.europa.eu). We will assist you in doing so.

Other preventive actions

- Verify whether your desk is under or above a ventilation outlet. If so, you may ask OIL for a reorientation of your workstation.
- If the thermal environment is a risk factor to your health, ask the medical service for 100% telework.

By proceeding this way, you will prevent that remedial measures - such as the installation of supplementary heating, mobile cooler or the plugging of ventilation ducts - could lead to your personal liability.

And you will foster USFL's efforts for better working conditions for all.

[1] Series of measures to reduce energy consumption. The Administration can opt to close buildings temporarily or to have a lesser gap between outside and inside temperatures. The USFL supports efforts to reduce the ecological footprint. However, it deems that reductions should still allow for a thermal environment that fosters productivity.

[2] Comité paritaire de Sécurité et d'Hygiène au Travail Luxembourg.

We offer you what we really are, not more not less





UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu www.usf-Luxembourg.eu



Your representatives:

BECH et T2: P. ALMA C-A POPESCU <u>OP:</u> M. COLLIGNON E. BASTIEN <u>CPE:</u> J. MECHIN M. TAMI

<u>Gasperich:</u> N. FETTAH C. PALADINO N. MAVRAGANIS
S. KARDARAS
B. KYRAMARIOS
P. VAKONDIOS

Union Syndicale Fédérale Luxembourg is one of the recognised organisations officially representing the staff of the European Commission.

You receive communications from Union Syndicale Fédérale Luxembourg because you work in the European institutions and therefore listed in its formal directory.

Unsubscribe - Privacy statement.